Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260302-2026MARS12-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

EXTRAIT DU REGISTE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE TREDIAS SEANCE DU LUNDI 2 MARS 2026

: :

L'an deux mil vingt-six, le deux mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : **8, Présents : 8 Votants : 8** ***(7 votants pour les CFU).***

Date de convocation et affichage **: 24 février 2026**

Etaient présents : **Catherine TIENGOU, Didier DEVRAND, Claude BOURDON, Béatrice SOURISSEAU, Dominique MONTOUT, Clément BOISGERAULT, Nathalie LECHEVESTRIER, Joseph POIRAUDEAU.**

A été désigné secrétaire de séance **: Didier DEVRAND**

ORDRE DU JOUR :– Approbation du PV du 26 décembre 2025 -***FINANCES*** : *(vote sous réserve de réception des CFU définitifs)*- Compte Financier Unique 2025 – Commune et lotissement.- Affectation du Résultat Commune – Commune et Lotissement.- Budget Primitif 2026 Commune et Lotissement.-**PARTICIPATION – SUBVENTIONS :**Adhésion ALEC.-SDIS – fonds de concours.- Banque alimentaire.-OISCL - Tour Du Guesclin.-**VOIRIE :** Devis réfection route de Fredsac *(sous réserve de validation des travaux du Syndicat Caulnes le Hutte Quelaron)*-**BATIMENTS :**-EGLISE : Devis réfection des abat-sons-ECOLE SALLE POLYVALENTE : devis réparation toiture gouttières-**AFFAIRES SCOLAIRES :**-Participation Personnel de Languédias pour la 6ème classe-**INFORMATIQUE :** - LOGICIEL METIERS : Facturation Annuelle - Autorisation ouverture de crédit en investissement. - LOGICIEL METIER : Devis transfert nouveau poste. - DEVIS cybersécurité. -**LOTISSEMENT** : Validation du régime de TVA- **URBANISME** : Devis Cabinet pour correction erreur matérielle carte communale (zonage inconstructible Rue de la Scierie) - **Questions diverses**

Séance du 2 mars 2026 -2026-012 Objet : BÂTIMENTS – Abat-sons église

La Conseil municipal avait décidé de confier les travaux des abat-sons à la société Artcamp pour 19 800€ HT.
Lors de la première intervention de la société, constat a été fait du mauvais état des encadrements.
Artcamp a sollicité des entreprises de menuiserie et couverture pour la remise en état des encadrements.
La totalité du chiffrage des travaux s'élevait à 129 732,12€ HT, bouleversant l'économie du projet initial et ne rentrant plus dans le cadre des marchés publics.
En conséquence une solution alternative a été recherchée, en ajustant les travaux afin de répondre au besoin et à la capacité financière de la commune.
Un chantier commun a été proposé par les entreprises BER, pour la partie menuiserie et CHOUX pour la couverture-zinguerie.

Des financements ont été sollicités :

- FONDS DE CONCOURS DE LTM : 12 899€ (accordé).
- DETR 2026 : 22 227€ sollicités en attente de réponse.

Les dossiers de financement étant déposés, il est possible pour la commune d'acter les travaux.

Les propositions sont les suivantes :
BER – D2024-000094V1.5 : 14 758€ HT (17 709,60€TTC).
CHOUX – 24-11-29100 : 59 331,61€ (71 197,93€ TTC).

Le Conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, décide, à l'unanimité de :

- **CONFIER les travaux de menuiserie à l'entreprise BER pour 14 758€ HT (17 709,60€ TTC) et de toiture-zinguerie à l'entreprise CHOUX pour 59 331,61€ HT (71 197,93€ TTC).**
- **AUTORISER Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.**

Certifié exécutoire

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

Didier DEVRAND
Secrétaire de séance